



Bois-le-Roi, le 3 février 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Chère collègue, cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal, qui se tiendra à la mairie de Bois-le-Roi, située 4 avenue Paul Doumer 77590 Bois-le-Roi, le :

Judi 9 février 2023 à 20 h 30

Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance
Procès-verbal du conseil municipal du 8 décembre 2022
Décisions municipales

- 1. Administration générale** - Modification du périmètre du Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne par adhésion de la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux et de la commune de Melun
- 2. Administration générale** - Convention relative au déroulement des interventions concourant à l'éducation à la sécurité routière, dans le cadre des activités d'enseignement
- 3. Administration générale** - Autorisation donnée au Maire de signer la convention de partenariat (mécénat) avec l'association Prévention Routière dans le cadre de l'organisation de journées prévention sécurité jeunesse (JPSJ)
- 4. Finances** - Autorisation à engager, liquider et mandater en investissement dans la limite du quart des crédits inscrits en 2022
- 5. Administration générale** - Subvention exceptionnelle dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC)
- 6. Ressources humaines** - Actualisation du tableau des effectifs
- 7. Enfance** - Tarifs périscolaires
- 8. Petite enfance** - Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'allocations familiales dans le cadre du bonus territoire « CTG » pour le lieu d'accueil enfant-parent « La Bulle du vendredi »
- 9. Petite enfance** - Avenant à la convention de financement entre le Département de Seine-et-Marne et la commune de Bois-le-Roi pour le lieu d'accueil enfant-parent « La Bulle du vendredi »

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, chère collègue, cher collègue, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,
David DINTILHAC